

DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION EN COURS D'ETUDES - 2e CYCLE
Master 120 ECTS
2026-2027

Les préinscriptions pour une demande d'admission en cours d'études se feront UNIQUEMENT en ligne à partir du
10 février 2026 jusqu'au 10 juin 2026 inclus
Pas d'envoi postal !

Pour toutes questions relatives à la préinscription, veuillez envoyer un mail à l'adresse suivante :
aec-vae@erg.be

Pour les étudiant.e.s diplômé.e.s en Belgique

- Copie du Diplôme DEFINITIF - CESS homologué
(PAS DE FORMULE PROVISoire - UNIQUEMENT LE DIPLOME DEFINITIVE!)

Pour les étudiant.e.s diplômé.e.s à l'ETRANGER UE

- Copie du Baccalauréat ET le relevé de notes (ou *diplôme national,...*)

Pour TOU.TE.S LES ETUDIANT.E.S diplômé.e.s (Belges ou Etranger.ère.s)

- Copie d'une pièce d'identité **VALIDE** (carte d'identité recto/verso ou passeport)
Veuillez vérifier la date d'expiration de votre pièce d'identité
- Composition de famille récente (*uniquement pour les étudiant.e.s étranger.ère.s résidant en Belgique*).
- Un extrait d'acte de naissance (***Pas de copie du Carnet de mariage des parents !!***)
- 1 photos d'identité récente.
- Copie certifiée conforme des **diplômes d'enseignement supérieur** obtenus et **les relevés de notes de l'ensemble du cursus + les crédits obtenus minimum 180 ECTS.**
- Programmes des cours (descriptifs détaillés des cours : contenu, crédits-ECTS, volume horaire) certifiés exacts par l'établissement scolaire.
- **Uniquement pour les étudiant.e.s ayant déjà entrepris des études supérieures en Belgique**
 - **Attestation d'acquittement de toute créance/attestation de non solde** à demander à la dernière école supérieure fréquentée en Belgique attestant que vous n'avez aucune dette envers elle.
 - L'attestation du « Bilan de santé » à demander à la dernière école supérieure fréquentée **en Belgique** (pas de certificat médical du médecin de famille ou autre).
- compléter la fiche des activités antérieures après l'obtention du CESS ou Bac ou diplôme étranger
- Les attestations justifiant **TOUTES les activités après l'obtention du Baccalauréat ou diplôme national jusqu'à l'inscription à l'erg.**
 - *Si études supérieures* : **attestation de fréquentation antérieure (avec date d'entrée et de sortie), résultats obtenus, crédits et tous les relevés de notes.** Les attestations « simple » ou « certificats de scolarité » ne sont **PAS VALABLES**. Pour les **écoles Préparatoire** (Prep Arts, Prép'art, atelier de Sèvres, ou autres écoles préparatoires) attestation avec un résultat.
 - *Si travail* : **contrats de travail détaillés avec date d'entrée et de sortie, le nombre d'heures effectué et fiche de paie.**
 - *Si voyage* : **billets d'avion, billets de train, attestation de séjour linguistique et tout autre document prouvant le déplacement,...**
 - *Si demandeur.se d'emploi* : « l'attestation d'inscription comme demandeur d'emploi »
- **Preuve de paiement des frais relatifs à l'épreuve d'admission : 50 €** (*non remboursables et déduit des frais du minerval en cas d'inscription à l'erg*) sur le compte : IBAN BE37 3100 1908 3828 – BIC BBRU BEBB, au nom : Comité Organisateur des Instituts Saint-Luc à Saint-Gilles asbl, rue d'Irlande 57 – 1060 Bruxelles.
En communication : **Nom & Prénom de l'étudiant.e.** (Pas de carte de crédit, ni de chèque)

Le détail des frais d'inscription se trouvent sur le site de l'erg

UNE FOIS VOTRE INSCRIPTION VALIDÉE, VOUS RECEVREZ UN RENDEZ-VOUS POUR UN ENTRETIEN.

Dates de pré-inscription

Du 10/02 au 10/06 inclus

L'erg sera fermée du 13/07 au 15/08

Épreuve d'admission en cours d'études Master – 2e Cycle

Du 06/07 au 09/07 (sur rendez-vous individuel – **sous réserve de modifications**)

L'épreuve d'admission comporte deux parties :

a / Un entretien avec des enseignant.e.s d'atelier et de cours théoriques

b / Présentation de travaux récents réalisés par le/la candidat.e

Résultats envoyés par mail : le 10/07

Sous réserve de modifications